

Clément Allagnat

Avocat

Description

Clément Allagnat a rejoint le cabinet Adaltys en janvier 2023 en qualité d'avocat collaborateur.

Il intervient principalement en droit de l'énergie, tant en conseil qu'en contentieux, auprès de clients publics et privés.

Clément Allagnat accompagne ainsi des structures publiques dans le portage de leurs projets énergétiques (occupation du foncier public, contrats de la commande publique) et leurs relations avec les acteurs du marché de l'énergie (exécution de marchés publics de fourniture, raccordement aux réseaux...).

Il assiste également fournisseurs et producteurs d'énergie en matière réglementaire, contractuelle ou de montage complexe : relations fournisseurs-consommateurs, autoconsommation individuelle et collective, accès aux réseaux, bornes électriques et gaz pour véhicules, contrats innovants (PPA, agrégation), mécanismes de marché (ARENH, CEE, fourniture de secours) ; partenariats public/privé ; relations avec l'autorité de régulation (CRE).

Clément Allagnat est chargé d'enseignement en droit des collectivités territoriales au sein de l'Université Catholique de Lyon.

Expériences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis Janvier 2023
- Elève-avocat puis juriste au sein du cabinet Adaltys Avocats (mars – décembre 2022)
- Chargé d'affaires Juridiques au SYTRAL dans le cadre de la scolarité à l'école des avocats Rhône-Alpes (septembre 2021 – février 2022)
- Elève-avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats (février – mai 2021)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2022)
- Ecole des avocats Rhône-Alpes (2021 – 2022)
- Examen d'accès au centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) (Major – IEJ de Lyon – session 2020)
- Diplôme universitaire Juriste Droit Public des affaires – Université Jean Moulin Lyon III (2019-2020)
- Master I et II Droit Public des Affaires – Université Jean Moulin Lyon III (2019-2020)

Langues

- Français
- Anglais